

DIOCÈSE DE PARIS

**PAROISSE CATHOLIQUE
SAINT - EUGÈNE
SAINTE - CÉCILE**

4, RUE DU CONSERVATOIRE
75009 PARIS

Tél. : 01 48 24 70 25

secretariat@saint-eugene.net



DIMANCHE 28 OCTOBRE 2018

**INFORMATIONS
PAROISSIALES**

Vivre dans le Royaume des cieux

Que ce soit dans la vraie religion révélée par Dieu ou dans les religions élaborées par les hommes, la conscience de soi, les relations humaines présentes et la vie future après la mort sont essentielles. La conscience de ses pensées, de ses paroles et de ses actes est unie au libre arbitre, à la responsabilité des choix de la volonté. C'est l'origine de la morale, du choix entre le vrai et le faux, le bien et le mal. Cela fait notre vie quotidienne, du réveil, de la toilette, des premiers « bonjour » dans la prière ou dans les relations avec notre prochain, famille ou éloignés.

Dieu est le créateur et le maître de la vie. Il est Notre Père qui nous connaît et nous guide. Il est un vrai chef et un vrai roi aimant. Si nous ne suivons pas les 10 commandements moraux, nous nous abîmons, nous nous blessons les uns les autres. Dieu l'a rappelé au peuple juif en particulier, Dieu s'est fait homme pour porter les péchés de haine et d'indifférence. Une vie sociale sans la religion, sans une reconnaissance de la réalité religieuse du Dieu d'amour, le Sacré-Cœur de Jésus, né de la Vierge Marie, est vouée à la violence authentique de l'égoïsme, un jour ou l'autre. Donc le Royaume des cieux, la vie en Dieu peut déjà commencer en cette vie terrestre par la justice et la paix civile nourries par la morale de l'Évangile. Les missionnaires hommes et femmes le croient en vérité.

Mais l'épanouissement de cette vie dans le don de Dieu, le don de la grâce, se fera après la mort corporelle. L'âme immortelle sort alors du corps mortel et est jugée immédiatement par Jésus, notre Roi et notre frère. Baptisé ou non, d'Australie ou de Guinée, de France ou de Chine, nous sommes examinés sur les actes d'amour vrai, le pardon des offenses, l'aveu des fautes. Rejetant la haine éternelle de l'enfer, si nous avons choisi d'aimer mais sans tout donner ou tout pardonner, nous le regrettons en purgatoire, en esprit et également par un feu purificateur, brûlant de trouver Dieu et de retrouver famille et amis. La vie face à face avec Dieu est la participation à son éternel bonheur. Chaque vie humaine est appelée par cette miséricorde, de la plus petite dans la fragilité d'une mort prématurée à la plus riche en années. C'est notre foi, notre espérance, la source de la charité.

Chanoine Marc Guelfucci, curé

INDULGENCES de novembre :

On appelle indulgence la rémission devant Dieu de la peine temporelle due aux péchés déjà pardonnés quant à la faute par le regret en confession.

1) Le jour des défunts, 2 novembre :

S'étant confessés dans les huit jours avant ou après, et ayant communiqué le jour même, les fidèles qui visitent une église en vue de prier pour les défunts, et qui récitent aux intentions du Souverain Pontife un « Notre Père » et un « Je crois en Dieu », obtiennent une indulgence plénière (c'est-à-dire toute la remise de la peine temporelle) applicable seulement aux âmes du purgatoire.

2) Du 1er au 9 novembre :

Les fidèles peuvent obtenir chaque jour, une fois par jour, une indulgence plénière, applicable aux âmes du purgatoire, en visitant un cimetière et en priant pour les défunts. Pour l'indulgence, il faut en avoir l'intention, accomplir intégralement les œuvres prescrites (confession, communion, prière pour le Pape) et être en état de grâce et même être détaché de tout péché véniel pour qu'elle soit entière, sinon, elle sera au moins partielle.

Prière pour le Pape : la liberté de l'Église catholique d'annoncer l'Évangile, la diffusion de la Foi, la fin des hérésies et des schismes, la conversion des pécheurs, la concorde entre les chefs chrétiens, tous biens du peuple chrétien.

Ouverture de l'église durant la semaine

Le dimanche : 9h30 – 13h et 17H30 - 20h00

Le lundi : 18h30 - 20h

Le mardi : 10h - 20h

Le mercredi : 10h - 20h

Le jeudi : 10h - 20h

Le vendredi : 10h - 20h

Le samedi : 9h30 – 10h30

Calendrier des messes du 28 octobre 2018 au 4 novembre 2018

	FORME ORDINAIRE Calendrier romain de 1969	FORME EXTRAORDINAIRE Calendrier romain de 1962
Dim 28	9H45 : 30^E DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE B	11H: CHRIST-ROI, 1^{RE} CL. .. 17H45 VÊPRES 19H00 MESSE BASSE AVEC ORGUE
Lun 29	(Férie)	19h00 Férie, 4 ^e cl.
Mar 30	12h45 Férie	19h00 Férie, 4 ^e cl.
Mer 31	12h45 Férie	19h00 Férie, 4 ^e cl.
Jeu 1	09h45 Toussaint	11h00 & 19h00 Toussaint, 1 ^{re} cl.
Ven 2	12h45 Fidèles défunts	19h00 Fidèles défunts, 1 ^{re} cl.
Sam 3	(S. Marcel)	09h30 S. Marcel, 3 ^e cl.
Dim 4	9H45 : 31^E DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE B	11H: 4^E DIMANCHE APRÈS L'EPIPHANIE, 2^E CL. 17H45 VÊPRES 19H00 MESSE BASSE AVEC ORGUE

Tous les vendredis soirs après la messe de 19h, adoration pour la France jusqu'à 20h30.

❖ Jeudi et vendredi à 18h à la Chapelle de la Vierge chapelet paroissial.

❖ **Attention dans la nuit du samedi 27 octobre 2018 au dimanche 28 octobre 2018, changement d'heure à 3h il sera 2h, nous avons eu une heure de plus dans la nuit pour nous reposer ou prier...**

❖ Catéchisme pour adulte le mardi de 20h00 à 21h30 au centre Bergère 9 rue Bergère 30 octobre 2018 puis 13 novembre 2018

❖ Cours de latin le mardi soir à 20h dans les salles sainte Cécile 4 bis rue sainte Cécile. 6 novembre 2018

❖ Cours du Père Iborra sur les Pères de l'Église le jeudi 8 novembre à 20h au Centre Bergère 9 rue Bergère 75009 Paris

Dans la paroisse

❖ Jeudi 1^{er} novembre fête de la Toussaint : messes comme les dimanches.
À 9h45 messe chantée en français forme ordinaire du rit romain
à 11h00 messe chantée en latin forme extraordinaire du rit romain
à 19h00 messe basse avec orgue en latin forme extraordinaire du rit romain

❖ Catéchisme pour adulte le mardi de 20h00 à 21h30 au centre Bergère 9 rue Bergère ;
dates pour l'année 2018-2019 : 30 octobre 2018, 13 et 27 novembre 2018, 11 décembre 2018, 8 et 22 janvier 2019, 5 et 19 février 2019, 19 mars 2019, 2 avril 2019, 14 et 28 mai 2019, 11 et 25 juin 2019

❖ Cours de latin le mardi soir à 20h dans les salles sainte Cécile 4 bis rue sainte Cécile.
Dates 2018- 2019 du cours de latin : 6 et 20 novembre 2018, 4 et 18 décembre 2018, 15 et 29 janvier 2019, 12 février 2019, 12 et 26 mars 2019, 9 avril 2019, 21 mai 2019, 4 et 18 juin 2019

❖ Cours du Père Iborra sur les Pères de l'Église les jeudi à 20h au Centre Bergère 9 rue Bergère 75009 Paris. Dates pour 2018-2019 : 8, 15 et 29 novembre 2018 ; 6, 13 et 20 décembre 2018 ; 10, 24 et 31 janvier 2019 ; 14 et 21 février 2019 ; 14, 21 et 28 mars 2019 ; 4 et 11 avril 2019 ; 9 et 16 mai 2019 ; 6 et 13 juin 2019

❖ Prions ensemble le rosaire à la paroisse : Inscrivez-vous au Rosaire vivant, inscription : rosairevivantsainteugene@gmail.com Chaque membre du groupe reçoit un calendrier personnel dans lequel pour chaque jour du mois lui a été confié l'un des 15 mystères du Rosaire à méditer tout en récitant une dizaine de son chapelet (1 Notre Père, 10 Je vous salue Marie, 1 Gloria). Ainsi, les 15 membres du groupe récitent chaque jour en communion les uns avec les autres un Rosaire en priant et méditant chacun l'un des 15 mystères.

❖ Dimanche 28 Octobre concert à 16h : Musique Baroque Espagnole & d'Amérique Latine par l'Ensemble Ayre Hispano, Spécialiste de la musique baroque espagnole et hispano-américaine soprano: Evelyn Vergara, Violon baroque: Galel Sanchez, Flûtes à bec: Julian Rincon, Luth et Guitara: Abraham Gomez, Viole de gambe: Laurine Righyni, Percussions anciennes: Laurent Sauron, Clavecin et direction: Ana Villamayor. Participation libre aux frais

▶ ***Nuit d'adoration du premier vendredi du mois dans la nuit du 2 au 3 novembre
Messe à 9h30 le samedi 3 novembre***

❖ Atelier d'art dramatique et de jeu face camera : Interprétation texte, Incarnation personnage, Développement émotionnel, Gestion du stress & des émotions, Maîtrise & confiance en soi et Prise de parole en public. / **Thématique : Les Merveilles de Dieu.** Contact : Marie-Line Burguière, 07 64 64 30 08

Dans le diocèse

❖ Vendredi 23 novembre à 20h30 à Saint Léon 75015 Paris : conférence organisée par la Fraternité Saint Vincent Ferrier ayant pour thème : « 1968 - 2018 vers une société sans père ? » donnée par le Père Louis-Marie de Blignières et Patrick Buisson avec la participation de Charlotte d'Ornellas.

❖ Face aux changements fiscaux à venir et aux incertitudes qui perdurent, le diocèse de Paris propose à tous les paroissiens une information sur la mise en place du prélèvement à la source et sur la fiscalité du don avec un expert de la Direction générale des Finances publiques et le directeur de l'ingénierie patrimoniale d'une grande banque lors d'une réunion d'information le jeudi 15 Novembre, à l'espace Saint-Léon, 11 Place du Cardinal Amette 75015 Paris à 15h ou bien à 19h. Nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire : par e-mail à : infodons@diocese-paris.net ou par téléphone au 01 78 91 93 32.

Journées d'Amitié

Samedi et dimanche 24 et 25 novembre 2018

Cette date approche, mais il n'est pas trop tard pour y penser!

Nous vous proposons de tirer parti du temps qui reste pour nous aider à préparer des stands encore plus attractifs. Comment ?

- En confectionnant ou en achetant, là où vous passerez, des **produits du terroir** ; gâteaux pour le salon de thé ;
- En rapportant de votre lieu de vacances ou de chez les bouquinistes des **livres d'occasion** ; divers brocante ;
- En retrouvant et en nous apportant des **jouets d'occasion** (en bon état !), des **jeux d'occasion** (non dépareillés !), des vêtements bébé/enfant d'occasion (en très bon état !)
- Et cette liste n'est pas limitative !

Et n'oubliez pas d'acheter vos billets pour la tombola à la sortie des messes du dimanche ou au secrétariat. Lots magnifiques (Paire de flambeaux en laiton argenté époque Louis XVI, Miroir époque régence, Smartphone, etc...)

Denier de l'Eglise

C'est le temps du traditionnel deuxième appel pour le Denier que vous êtes en train de recevoir chez vous.

Dès aujourd'hui des bornes de paiement par carte bancaire (et même sans contact pour les petites sommes) sont installées dans l'église à titre expérimental, par le diocèse, pour vous faciliter la démarche de contribution au Denier de l'Eglise.

Voici les étapes :

1. Touchez l'écran ou apparait le picto Denier
2. Choisissez sur ce même écran le montant de votre don (au maximum 1 500€)
3. Insérez votre carte bancaire dans la fente située sous le clavier, puis saisissez votre code (ou bien pour le paiement sans contact inférieur à 20€ posez votre carte bancaire sur le clavier)
4. Répondez à la question : souhaitez-vous un reçu fiscal
5. Si oui, saisissez votre adresse email sur l'écran
6. Un mail de confirmation de votre don vous sera adressé, ainsi qu'un formulaire à compléter pour la délivrance de votre reçu fiscal.

Que Dieu bénisse votre générosité.

Comment donner ? Par la borne installée au fond de l'église comme indiqué ci dessus,

- par chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Eugène ADP » ou bien en ligne sur

www.jedonneaudenier.org/paris en sélectionnant « Paroisse Saint-Eugène Sainte-Cécile ».